

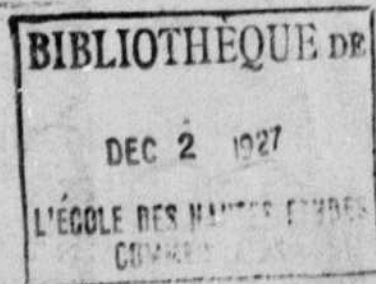
28e ANNEE

NOVEMBRE 1927

LE BULLETIN

DE LA

Chambre de Commerce



SOMMAIRE

| | | | |
|---|-----|---|-----|
| Travaux de la Chambre | 261 | Le ciment dans la construction | 268 |
| Les colis postaux, causerie faite par M. Victor Gaudet, C.R. | 263 | Légère récolte de foin dans le Royaume-Uni | 268 |
| M. Georges Gonthier | 266 | L'offre et la demande | 268 |
| Immigration | 267 | Visite du port | 269 |
| Embargo sur les pommes de terre | 267 | Progress agricoles et industriels | 269 |
| Restriction sur la paille à balai | 267 | | |

Services de fret et de passagers

LIGNE

ROUTE CANADIENNE

SERVICE D'ETE
MONTREAL-PLYMOUTH,
CHERBOURG, LONDRES
MONTREAL-BELFAST,
LIVERPOOL
MONTREAL-BRISTOL
(Avonmouth Dock)
MONTREAL-NEWCASTLE,
LEITH

SERVICE D'HIVER
PORTLAND,
HALIFAX-PLYMOUTH,
CHERBOURG, LONDRES
PORTLAND,
HALIFAX-QUEENSTOWN,
LIVERPOOL
PORTLAND-BRISTOL
(Avonmouth Dock)

Service Français

Département spécial pour les
personnes de langue française,
sous la direction de J. A. Héroux.



The Robert Reford, Co.

Agents Généraux

Montréal, Toronto, Québec.
St-Jean, N.B., Portland, Me.
Halifax, N.E.

CUNARD

ROUTE DES ETATS-UNIS

NEW-YORK-PLYMOUTH,
HAVRE, LONDRES

NEW-YORK-CHERBOURG,
SOUTHAMPTON

NEW-YORK-QUEENSTOWN,
LIVERPOOL

NEW-YORK-
MEDITERRANEE

BOSTON-QUEENSTOWN,
LIVERPOOL

NEW-YORK-LONDONDERRY,
GLASGOW

**The Cunard Steam Ship Co.,
Ltd.**

Liverpool Londres Paris.

C. E RACINE & Cie LIMITEE

Courtiers en douanes
Transitaires

FACILITENT
LES EXPEDITIONS
A L'ETRANGER

ASSURANCE MARITIME

Correspondants dans
les principaux ports
d'Europe et des conti-
nents américains.

"BOARD OF TRADE BUILDING"

MONTREAL

Adresse télégraphique: "Enicar"

Allez en Europe

Maintenant

et profitez des taux les plus bas
de l'année

Température idéale, service impeccable, nourriture
excellente, sports et amusements sur les ponts,
concerts et causeries dans les luxueux salons des
plus gros paquebots en partance de Montréal.

Ecrivez — téléphonez — ou venez

LAURENT TURCOTTE

Directeur du service de langue française
485 rue McGill, Montréal, Ma. 7760.
ou à l'agent de votre localité



**WHITE STAR LINE
SERVICE CANADIEN**

Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce pour 1927-1928

PRESIDENT :

M. J.-A. PAULHUS, Prés. D. Hatton Co., 425 rue Bonsecours.

1er VICE-PRESIDENT :

M. RAOUL-O. GROTHE,
L.-O. Grothé Ltée, 556 Bl. St-Laurent.

TRESORIER :

M. ISRAEL CARDIN
Dir. "P. P. Martin Ltée," 50 St-Paul O.

2ème VICE-PRESIDENT :

M. C.-E. GRAVEL,
Administrateur, 59 Notre-Dame Ouest.

SECRETARE :

M. J.-C. GROVES-CONTANT,
17 rue Saint-Jacques.

MEMBRES DU CONSEIL

MM. Aubry, Léop., gér. gén. Aubry & Fils, Ltée, 2340 Delcorimier.
Caron, J.-Emile, rep. Service des Passagers, C.P.O.L., 141 St-Jacques.
Déziel, Wilfrid, "Hudon, Hébert & Chaput Ltée", 15 De Breseois.
Dupuis, Armand, "Dupuis Frères Ltée," 447 Ste-Catherine Est.
Duquette, Charles, Prés. Alliance Nationale, 395 Ave. Viger.
Frigon, Augustin, Dir. Ecole Polytechnique, 1439 rue St-Denis.
Gariépy, Edouard, Dir. "Granger Frères Ltée," 32 Notre-Dame O.
Gélinas, L.-A., "Mark Fisher Sons & Co.," 36 carré Victoria.
Guimont, Ernest, ass. gér. gén. B. Can. Nationale, 112 St-Jacques.
Labrecque, J.-O., march. de charbon, 141 rue Wolfe.

MM. Laferté, J.-A., march. de bois en gros, 97 St-Jacques.
Langelier, J.-Donat, manufact. de pianos, 366 Ste-Catherine Est.
Laporte, Joseph, Dir. "Laporte, Martin Ltée", 584 St-Paul O.
Laureys, Henry, Dir. "Ecole des H. Etudes comm.", 299 Ave. Viger.
Lavallée, A.-S., march. de chaussures, 947 Boul. St-Laurent.
Linteau, J.-O., V.-P. & Gér. gén. Légaré Auto & Supply Co., 385 Ontario Est.
Milette, Alphonse, Dir. "La Sauvegarde" et "Fidelity Ltd.", 11 St-Jacques.
Pitt, Ernest, Prés. "E. Pitt & Co." 119 Craig Ouest.
Raymond, Avila, march. de ferronnerie, 445 St-Jacques.
Vadboncoeur, Ed., pharmacien, 539 Ste-Catherine Est.

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL

1.—Anciens présidents :

Sir Hormidas Laporte, C.P., de Laporte, Martin Ltée, 584 St-Paul O.
MM. Joseph Contant, pharmacien, 231, rue Notre-Dame Est.
C.-H. Catelli, ancien industriel, 626, Ave de l'Hôtel de Ville.
O.-S. Ferrault, sec. de l'Imperial Tobacco, 909 St-Antoine.
Fréd.-C. Larivière, march. quincaillier, 3715 Boul. St-Laurent.
Armand Chaput, de L. Chaput, Fils & Cie, 112 St-Jacques.
le général A.-E. Labelle, St. Lawrence Flour Mills, 1110, rue Notre-Dame Ouest.

MM. Ludger Gravel, négociant, 26 Place Jacques-Cartier.
J.-E.-C. Daoust, architecte, 180 rue St-Jacques.
Joseph Quintal, de Quintal & Lynch, 417, St-Pierre.
Alfred Lambert, fab. de chaussures, 15, Notre-Dame Ouest.
Joseph Ethier, 97, rue St-Jacques.
Jos. Daoust, manufacturier, 49 Sq. Victoria.
P.-E. Joubert, "Lamontagne Ltée", 338 Notre-Dame Ouest.
J.-V. Desaulniers, "Mtl. Greater Land", 17 St-Jacques.

2.—Anciens vice-présidents et trésoriers :

MM. Ubald Garand, 62, rue Saint-Jacques.
S.-D. Joubert, 335, rue Notre-Dame Ouest.
J.-A.-E. Gauvin, 851, rue Ste-Catherine Est.
Joseph Fortier, 210, rue Notre-Dame Ouest.

MM. J.-E.-A. Lanctôt, 5746, rue St-André.
Geo. Gonthier, auditeur général, Ottawa.
Jos. Filiatrault, 429, Boul. St-Laurent.
Rod. Bédard, 1044, rue St-Denis.

Membre d'honneur de la Chambre : Hon. Sir Lomer Gouin, P.C., K.C.M.G.

AVOCATS-CONSEILS :

A. LEON GARNEAU, C.R., 86 Notre-Dame Ouest; M. J.-C. LAMOTHE, C.R., 17 rue St-Jacques.

Vérificateurs :

MM. A. Cartier, C.G.A., et F.-R. Paquet, L.-A., C.G.A.

COMMISSIONS DE LA CHAMBRE POUR 1927-28

Affaires Municipales.—MM. J.-V. Desaulniers, président, J.-E. Ballarçon, O. Cardinal, Cha. Duquette, Gustave Franço, Ludger Gravel, J. O. Labrecque, J.-A. Laprés, Dr J.-C. Poissant.

Agriculture.—MM. J.-A. Blais, Dr T.-A. Brissou, J.-E. Chicoine, S.-L. Contant, P. Deguiré, Ed. Génaey, J.-J. Joubert, Nap. A. Labbé, B. Trudel, Paul Wattlez.

Assurances et Préventions des Incendies.—MM. C. Bastien, J.-E. Courtois, L.-E. Courtois, J.-C. Gagné, G. Forget, Mendôza Lénglois, Théo. Meunier, Phil. Ouimet, A.-C. O'Donoghue, J.-A. Savard.

Automobiles.—MM. Jos. Bonhomme, Geo. Clermont, Omér DesSerres, Rosario Généreux, Ludger Gravel, Paul Joubert, J.-O. Linteau.

Cuir et Peaux.—MM. Ant. Bédard, Cha. Deguise, D.-F. Desmarais, A.-L. Dupont, W. Gagnon, W. Hébert, J. Jeannotte, A. Lépine, A.-S. Many, J.-A. McCaughan, Ant. Rousseau.

Enseignement technique et commercial.—MM. Beaubien De Gaspé, Alph. Bélanger, L. Bourgois, Aurél. Boyer, J.-V. Desaulniers, Cha. Duquette, Ludger Gravel, J.-P. Labarre.

Épicerie et Produits alimentaires.—MM. J.-U. Archambault, J.-F.-T. Allard, J.-V. Boudrias, J.-E. Charbonneau, Eur. Couvrette, H. Delorme, W. Déziel, J. Huysman, Jos. Laporte, Alph. Raymond, Cha. Ed. Trottier, P. Vaillancourt.

Expositions et Musées.—MM. Ernest Cormier, président, F.-E. Fontaine, J. Jutras, J.-H. LaRocque, Alph. Milette, Ed. Sawyer, L. Trépanier.

Finances.—MM. R.-O. Grothé, président, Israël Cardin, C.-H. Catelli, J.-V. Desaulniers, Jos. Fortier, C.-E. Gravel, E. Guimont, J.-A. Paulhus.

Législation.—MM. R. Faribault, président, Israël Cardin, Joseph Daoust, R. Dupuis, M. Forget, E. Guimont, A.-H. Hardy, A.-S. Lavallée, L.-N. Patenaude, Avila Raymond, T. Taggart Smyth.

Mines, Forêts, Hydro-Électrique et Produits chimiques.—MM. J.-S. Bock, J.-A.-M. Charbonneau, J.-P. Dupuis, C.-E. Duquette, J.-N. Forest, H.-F. Fortier, A.-J.-H. Langevin, A.-F. Larose, P. Leduc, R. Martineau, J.-A. Nadeau, Wilb. Parin.

Nouveautés.—MM. Israël Cardin, P. Charton, W.-J. Daly, Armand Dupuis, J. Filiatrault, Arm. Giroux, A.-P. Ladouceur, L.-N. Measler, Em. Martel.

Quincaillerie et Métaux.—MM. A.-F. Bergevin, J.-P. Beauvais, Arthur Léger, J.-O. Linteau, T. Latourelle, H. Prud'homme, Avila Raymond, G. Yon.

Transports, Douanes, Postes, Téléphone et Télégraphe.—MM. C.-H. Catelli, Président, Emile-J. Caron, Alcide Lalonde, J.-O. Linteau, S. Ouimet, H.-J. Quédrué, C.-E. Racine, L. Turcotte.

L'Aide aux Hommes d'Affaires

Tout succès en affaires est le fait de l'habileté ou de l'esprit d'entreprise d'un individu en particulier.

Tout homme d'affaires que le succès a visité sait néanmoins ce que vaut le concours de sa banque soit en crédit consenti au moment opportun, soit en conseils avisés et sûrs.

La Banque de Montréal continue d'être un facteur essentiel de prospérité pour une foule d'entreprises.

Banque de Montréal

Fondée en 1817

L'actif dépasse \$780,000,000.



La Compagnie de Papier Rolland, Limitée, Montréal, vient de publier un portfolio intitulé "La Bonne Apparence d'une Lettre Commerciale. — Comment on l'Obtient" qui sera adressé gratuitement à ceux qui en feront la demande sur une entête de lettre de leur compagnie.

L'écusson "R" filigrané est la marque distinctive des papiers Rolland.

LA COMPAGNIE DE PAPIER ROLLAND

LIMITÉE

St-Jérôme, Qué., MONTREAL, Mont Rolland, Qué

La Société d'Administration Générale

Incorporée par Acte de la Législature de Québec le 26 mars 1902.

35, RUE ST-JACQUES, MONTREAL,

Edifice du Crédit Foncier Franco-Canadien.

| | |
|--------------------------------------|---------------|
| Capital souscrit : | \$ 500,000.00 |
| Capital payé : | 250,000.00 |
| Réserves et profits non distribués : | 140,890.13 |
| Fonds administrés : | 19,776,940.19 |

ADMINISTRATION DE SUCCESSIONS, DE FIDEL-COMMISS ET DE PORTUNES PIVEES.

VOUTES DE SURETE CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Hon. Sir HORMISDAS LAPORTE, K.B., C.F., Montréal, Prés.
 CHARLES CAHEN D'ANVERS, Paris, Vice-Président.
 MARTIAL CHEVALIER, Paris.
 TANCREDE BIENVENU, Montréal.
 Hon. RODOLPHE LEMIEUX, C.F., C.E., LL.D., Montréal.
 Vicomte E. de ROUMEFORT, Montréal.
 Hon. R. Pérodeau, Québec.
 Hon. THOMAS CHAPUIS, Québec.
 Hon. L. ATHANASE DAVID, Montréal.
 ARMAND CHAPUT, Montréal.
 JOSEPH SIROIS, N.P., Québec.

DIRECTION

J.-THEO. LECLERC,
 Directeur Général.

Tél. Harbour 4192

LIVRES

Les nombreux étrangers qui visitent notre maison sont frappés par la quantité de livres qu'ils aperçoivent. C'est pour eux une révélation.

Nous vous invitons à profiter des grandes facilités que nous mettons à la portée de tous, en groupant dans nos rayons les meilleurs ouvrages connus. Notre fonds de librairie est constamment augmenté des dernières nouveautés.

La disposition pratique de notre étalage vous permet de "bousquiner" tout à votre aise.

Rayon des Livres Français

Nouveautés, Rom. ns, Littérature, Poésie, Critiques, Auteurs Classiques, Sciences, Histoire, Géographie, Beaux-Arts, Livres d'utilité pratique, Cartes et Guides pour automobilistes, Mécanique Automobile, Livres spécialement destinés aux bibliothèques paroissiales et Scolaires, Albums et Livres d'images pour enfants, Grands Ouvrages de Bibliothèque, Collections de Livres Reliés, Editions de luxe.

Rayon des Livres Canadiens

Toutes les nouveautés du terroir ainsi que les meilleurs ouvrages de fonds.

Rayon des Livres Religieux

Le plus grand choix de Littérature Religieuse en Amérique: Philosophie, Théologie, Ecriture Sainte, Ascétisme, Hagiographie, Biographie, Missels.

Demandez Nos Catalogues

GRANGER FRÈRES

Libraires, Papeteriers, Importateurs
 32-36 NOTRE-DAME, OUEST, MONTREAL

BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

DU DISTRICT DE MONTREAL

Abonnement—Un an \$3.00

NOVEMBRE 1927

Le service gracieux du "Bulletin" est fait à tous les membres de la Chambre.

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

ASSEMBLEE GENERALE TRIMESTRIELLE

La Chambre de commerce s'est réunie en assemblée générale trimestrielle le mercredi 5 octobre 1927 sous la présidence de M. J.-A. Paulhus, président.

Étaient présents : MM. R.-O. Grothé et C.-E. Gravel, V.-P., Israël Cardin, trésorier, Joseph Daoust, C.-H. Catelli, Ludger Gravel, J.-B.-A. Lanctôt, Chs. Duquette, Arm. Gélinas, Ed. Gariépy, Léop. Aubry, J.-O. Labrecque, Gustave Francq, Alph. Millette, Jos. Fortier, W. Déziel, C.-E. Racine, A.-H. Hardy, Jos. Jutras, Jas. Brodie, Ed. Lalonde, Paul Ouimet, Fred. Prud'homme, Em. Martel, Alex. Charette, J. A. Marier, P. Wattiez, J.-T. Armand, C. Manseau et le Secrétaire.

MM. Henry Laureys et J.-A. Laferté, membres du Conseil, se font excuser.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 4 mai dernier est lu et adopté.

M. le Président souhaite la bienvenue aux membres à la réouverture des séances et leur rappelle que la campagne de recrutement se continuera et qu'il compte sur leur appui pour faire entrer de nouvelles recrues.

Après la lecture du courrier, M. le Président présente M. Joseph Daoust à l'assemblée.

Monsieur Daoust, qui a été délégué par le gouvernement canadien à la réunion de la Société des Nations à Genève, fait une causerie sur le travail qui a été accompli alors, causerie dont le texte sera publié dans le "Bulletin mensuel" de la Chambre.

A la fin de son exposé, M. Cardin le remercie au nom de l'assemblée.

Convention de la Canadian Chamber of Commerce : M. J.-C. Groves-Contant, délégué de notre Chambre à la convention de la Canadian Chamber of Commerce, fait rapport de ses activités à cette réunion. Le texte en sera publié dans le "Bulletin mensuel".

Sur proposition de M. C.-H. Catelli, appuyé par M. Ludger Gravel, ce rapport est unanimement adopté.

M. le Président, en supplément, narre l'excursion qui a précédé et suivi la convention et complimente le Secrétaire sur le travail qu'il a fait et l'intérêt qu'il a suscité en faveur de notre Chambre.

Voyage au Lac St-Jean : M. Chs. Duquette fait rapport du voyage au Lac St-Jean qui a été organisé sous les auspices de notre Chambre. Il rappelle le parcours qui a été suivi sur lequel sont construites les usines de pâte à papier et à pulpe, les usines de

l'aluminium et celles de la force motrice. Il regrette que le nombre des excursionnistes ait été restreint, car les développements industriels qui s'y font, méritent d'être vus par tous les hommes d'affaires.

Il conclut en souhaitant que ce voyage soit le prélude d'autres que notre Chambre devrait organiser d'année en année.

M. le Président le remercie et abonde dans ses conclusions comme dans le texte.

Abitibi Southern Railway Co. : Après avoir soumis des plans et expliqué par le menu, le projet de construction d'un chemin de fer qui relierait le Transcontinental à Amos, vers Mont-Laurier et Maniwaki, M. C.-H. Catelli fait la proposition suivante, appuyé par M. C.-E. Racine :

ATTENDU QUE la Compagnie Abitibi Southern Railway, compagnie incorporée en mars 1925, est en instances auprès des gouvernements de Québec et d'Ottawa pour que les subsides généralement accordés aux chemins de fer, au Canada, leur soient accordés;

ATTENDU QUE les gouvernements ont déjà reconnu la nécessité de la construction d'un chemin de fer qui mettrait Montreal en communication avec le Transcontinental, en votant des subsides à une compagnie qui construirait ce chemin, mais que ce vote est maintenant périmé;

ATTENDU QUE cette compagnie mettrait Montréal et Ottawa en communication directe avec le Transcontinental via Mont-Laurier-Maniwaki.

ATTENDU QUE la compagnie a fait le tracé, qu'elle a les estimés du coût de construction; que des arrangements sont faits pour le raccordement avec les lignes existantes; que les arrangements financiers sont tout prêts, et qu'elle attend le vote des subsides pour commencer les travaux;

IL EST RESOLU: Que cette Chambre prie les gouvernements d'Ottawa et de Québec, à leur prochaine session, de faire droit à la demande de la Compagnie Abitibi Southern Railway, en votant les subsides demandés, ce qui mettrait Montreal en communication avec le chemin de fer Transcontinental, en passant par le district minier, agricole et forestier de la partie ouest de la Province de Québec.

Avant son adoption, M. Catelli dit que Sir Wilfrid Laurier, alors qu'il était Premier-Ministre du Canada, avait déclaré que le Transcontinental ne serait jamais achevé qu'il ne soit relié à Montreal. Nous avons une occasion de continuer son oeuvre, dit-il, et d'assurer à la province de Québec un accès direct avec ce chemin de fer. Allons-nous la perdre plus particulièrement quand la Compagnie Abitibi Southern Railway offre toutes les garanties que

cette construction se fera dans un avenir très rapproché ?

M. C.-E. Gravel se déclare enthousiasmé de ce qu'on nous présente un projet aussi documenté, dont la clarté des chiffres comme des plans est aussi évidente et il félicite M. Catelli de l'avoir étudié aussi complètement afin d'en faire bénéficier la Chambre.

M. Brodie, le Secrétaire de la compagnie, donne ensuite d'autres renseignements et la motion est adoptée.

Proposition de nouveaux membres.—Les personnes suivantes sont proposées et acceptées comme membres de la Chambre : MM. Jas. Brodie, J.-R. Carmel, V.-A. Jolicoeur et Léonce April, par M. J.-A. Paulhus.

Et la séance est levée.

— o —

SEANCE DU CONSEIL

Le Conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi, 12 octobre 1927, sous la présidence de M. J.-A. Paulhus, président.

Etaient présents : MM. C.-E. Gravel, V.-P., J.-V. Desaulniers, C.-H. Catelli, Jos. Fortier, J.-A. Laferté, J.-O. Labrecque, L.-A. Gélinas, Ed. Gariépy, et le Secrétaire.

Assistaient également : MM. A.-H. Hardy et S. Ouimet, membres de la Chambre.

M. R.-O. Grothé, 1er vice-président, se fait excuser.

Le procès-verbal de la séance du Conseil du 1er juin dernier est lu et approuvé.

La demande de souscription du comité pour l'érection d'un monument au Capitaine Vauquelin, en France et au Canada, est remise à la Commission des Finances pour une décision.

Visite du port de Montréal.—M. le Président fait part à l'assemblée d'une invitation de M. Emilien Daoust, l'un des commissaires, à visiter le port et les entrepôts de la Commission. Il est, en conséquence, résolu que cette visite se fera le 19 ou le 26 octobre courant, suivant que l'une ou l'autre date conviendra aux intéressés et que cette inspection tiendra lieu de séance du Conseil.

Le Trafic.—M. L.-A. Gélinas se plaint de l'état précaire dans lequel se trouve le commerce du fait que le trafic dans les rues de la ville n'est pas contrôlé et qu'aucun système n'a été adopté pour le régulariser. Depuis quelque temps, continue-t-il, les journaux font une campagne des plus louables en faveur d'une amélioration et notre Chambre a, aussi, soumis son opinion aux autorités municipales, mais rien n'avance et nous sommes toujours en face d'un état de choses déplorable à tous points de vue.

Il suggère que les commissions des Affaires municipales et des Transports étudient conjointement cette question de concert avec M. H.-A. Terrault, le

directeur de la Voierie municipale, ce qui est agréé par l'assemblée.

Tarifs de Messageries.—M. Catelli rappelle qu'une demande avait été faite par notre Chambre à la Commission des chemins de fer du Canada de réouvrir la question d'établissement des tarifs de messageries afin d'étudier l'opportunité de statuer comme base de poids, cinquante livres au lieu de cent, avec un prix minimum de quarante centins.

Etant donné que nous ne sommes pas prêts à procéder et que, par ailleurs, il ne serait pas juste de demander à la Commission des chemins de fer de la laisser plus longtemps sur son ordre du jour, je demande que nous nous désistions de notre requête pour le moment et d'y revenir en temps opportun.

Après quelques expressions d'opinions, il est unanimement résolu de se désister.

Proposition de nouveaux membres.—M. Alcide Teasdale est proposé et accepté comme membre de la Chambre, par M. J.-C. Groves-Contant.

Et la séance est levée.

— o —

SEANCE DU CONSEIL

Le Conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 19 octobre 1927, sous la présidence de M. R.-O. Grothé, 1er vice-président, en l'absence de M. J.-A. Paulhus, qu'un engagement ailleurs avait empêché d'être présent.

Etaient présents :—MM. Israël Cardin, trésorier, Chs. Duquette, J.-O. Labrecque, Henry Laureys, Alphonse Millette, Joseph Fortier, et le Secrétaire.

Assistait également :—M. J.-A. Marier, membre de la Chambre.

MM. C.-E. Gravel et J.-A. Laferté s'excusent.

Le procès-verbal de la séance du Conseil du 12 octobre dernier est lu et approuvé.

Consul de Lettonie.—M. le Président signale que sur la recommandation de notre Chambre M. J.-V. Desaulniers, ex-président, vient d'être nommé Consul de Lettonie pour le Canada.

Visite du port de Montreal.—Egalement, M. le Président annonce que la visite du port de Montréal par les membres de la Chambre aura lieu mercredi le 26 octobre courant et que cette visite tiendra lieu de séance du Conseil.

Agrandissement du marché Bonsecours.—M. Chs. Duquette déplore que les autorités municipales n'aient encore rien fait pour remédier à l'exigüité des abords du marché Bonsecours.

Depuis 35 ans, continue-t-il, on parle d'agrandir le marché et, particulièrement, en 1903, 1908, 1912, 1914, 1916, 1917, 1918, 1919, 1920, 1922, 1924, 1925 et 1926, la Chambre de commerce a fait toute sorte de représentations au Conseil municipal. Elle a soumis des plans, des projets. Elle a prié, supplié, demandé et redemandé et nous en sommes encore à faire de même. Quoique le commerce souffre, que

les cultivateurs ne peuvent avoir accès aux abords des marchés, quoique le public ne puisse plus y arriver, la Ville ne fait rien et semble vouloir ne rien faire.

Si, il y a 25 ans, alors que la population était à peine de 300,000, on ressentait l'étroitesse de l'espace, dans quel état sommes-nous avec présentement une population d'un million et le problème précaire du trafic qui est plus difficile aux alentours du marché Bonsecours que partout ailleurs ?

M. Duquette résume en demandant que la question soit de nouveau étudiée par les Commissions des Affaires municipales et des Transports et que des représentations soient faites aussi longtemps que le Conseil de Ville n'agira et ne solutionnera pas la question.

Le Trafic.—Puisque les Commissions plus haut citées doivent étudier l'état déplorable du trafic, M. Millette demande qu'elles soient aussi saisies du fait qu'un grand nombre de rues ne sont pas indiquées à leurs encoignures. Ce manque est très ennuyeux pour les touristes et pour le commerce. Adopté.

Conférenciers.—M. H. Laureys suggère d'inviter M. Hercule Barré, commissaire du commerce canadien en France à venir faire une causerie devant les membres.

De même, M. Laureys dit qu'un M. Esdras Minville a fait une étude approfondie de la Gaspésie au point de vue économique et qu'il serait intéressant qu'on lui donna l'opportunité de faire bénéficier la Chambre de son travail.

Il est résolu que ces messieurs seront priés de faire une causerie au moment opportun.

Et la séance est levée.

LES COLIS POSTAUX

Causerie faite par M. Victor Gaudet, C.R., Directeur de la poste de Montréal, devant les Membres de la Chambre de Commerce de Montréal, mercredi, le 9 novembre, 1927.

L'établissement du service des colis postaux en Canada remonte à l'année 1914.

L'on pouvait, auparavant, expédier par la poste la marchandise dont la transmission n'était pas interdite, à raison d'un cent de l'once et d'un maximum de 5 livres. Un paquet de 5 livres pouvait être transmis pour 80 cents ou bien de North Sydney à Sydney, une distance de 15 milles, ou bien de Sydney à Vancouver, une distance de plus de quatre mille milles.

Personne ne semble avoir protesté contre cette uniformité de tarif, de même que personne ne se scandalise aujourd'hui de ce que le tarif d'affranchissement des lettres, des journaux, des imprimés

et de beaucoup d'autres objets reste le même, quel que soit le lieu de destination de ces objets.

L'on protestait, cependant, contre le tarif de un cent de l'once et le maximum de poids de cinq livres et de toutes les parties du pays l'on demandait au ministère des Postes de suivre l'exemple d'autres pays et d'établir, en Canada, un service de colis postaux bien organisé.

Dans le même temps, le ministère des Postes mettait la dernière main à son service de la poste rurale, au moyen de laquelle des milliers de personnes se procuraient, en faisant l'acquisition d'une boîte rurale, un petit bureau de poste à leur porte et se facilitaient ainsi les communications avec les centres commerciaux du pays.

Jamais occasion plus propice ne s'était présentée de compléter deux services l'un après l'autre et de satisfaire à un besoin qui se faisait sentir chez nous, comme il s'était fait sentir ailleurs, mais auquel d'autres pays avaient déjà satisfait.

L'administration postale se trouve dans des conditions supérieures à bien d'autres pour faire le transport de colis postaux :

1° Parce que, dans un grand nombre de cas, la manipulation peut se faire dans les bureaux de poste, durant les moments libres que les employés d'une grande administration comme celle-là doivent nécessairement parfois avoir.

2° Vu la nature de nos arrangements avec les compagnies de chemins de fer. Nous louons d'elles des unités d'espace représentant chacune un certain nombre de sacs et pour lesquelles nous payons tant par mille de chemin de fer, que nous y mettons le nombre de sacs convenu ou moins. Ainsi, l'unité de 3 pieds nous donne droit à 63 sacs et nous coûte 4 cents par mille de chemin de fer, lors même que nous n'en mettrions que 10; l'unité de 7 pieds nous donne droit à 147 sacs et nous coûte 6½ cents par mille de chemin de fer, quel que soit le nombre de sacs entre 64 et 147; l'unité de 15 pieds nous donne droit à 315 sacs et nous coûte 13 cents par mille de chemin de fer, dans les mêmes conditions que les précédentes et ainsi de suite.

Ce système d'unité existe aux Etats-Unis, mais avec un peu moins d'avantages pour la poste, qui n'a droit qu'à 54 sacs par 3 pieds, 126 par 7 pieds, enfin, 18 sacs par pieds au lieu de 21 que nous avons.

Il est évident que dans la majorité des cas la transmission des colis nous oblige à augmenter le chiffre des unités, mais il y en a un grand nombre où cela n'est pas nécessaire et où le transport des colis ne fait que compléter le nombre de sacs auquel nous avons droit, suivant l'unité que nous avons louée.

3° Parce que, d'après nos contrats, nous ne sommes pas obligés de payer nos postillons plus cher en raison de l'augmentation du poids des sacs, à moins que cette augmentation ne soit importante.

4° Parce que les 12,000 bureaux de Poste qui nous reste après l'établissement du service de la poste rurale et nos milliers de routes nous permettent d'atteindre une clientèle beaucoup plus vaste que celle des compagnies de messageries, qui ne transportent les objets qu'on leur confie qu'à 1750 endroits, tous situés à des stations de chemin de fer.

Il ne peut donc être question de concurrence entre ces compagnies et nous. Nous ne cherchons, grâce aux moyens qui sont à notre portée, qu'à faciliter l'accès des centres commerciaux et industriels à une portion considérable de la population que ces compagnies ne peuvent atteindre et, si dans l'exploitation de ce service nous atteignons les centres commerciaux eux-mêmes, nous avons la prétention d'y contribuer au développement des affaires et à la diminution du coût de la vie. Les compagnies de messagerie sont une entreprise privée qui poursuit des fins commerciales, ce qui est leur droit; nous sommes un service d'utilité publique, poursuivant des fins nationales, ce qui est notre devoir comme fonctionnaires de l'état.

Un service comme la Poste doit-il être organisé sur une base payante ou simplement en vue de servir le public? C'est une question controversée à laquelle des hommes importants et des journaux ont répondu dans les deux sens. Mon opinion personnelle est que le budget général d'un tel service doit tout simplement s'équilibrer, puisque les revenus, les dépenses et les profits, s'il y en a, viennent de la même bourse: celle du public. Qu'il y ait certaines parties du service qui donnent un profit et d'autres un déficit, peu importe, si le budget général s'équilibre. Le ministère des Postes fût d'opinion que le service des colis postaux devrait être organisé de façon à payer tous ses frais et à ne pas obérer le reste du service postal et c'est avec cette idée en tête qu'on en commença l'exploitation.

Au bout de quelques années les résultats avaient dépassé les espérances. L'exploitation du service donnait un surplus assez considérable. Alors, pour se rendre à des demandes de plus en plus nombreuses, le ministère décida de réduire son tarif d'affranchissement et porter à 15 livres le maximum du poids qui pouvait être transporté par la Poste. Nous verrons tout à l'heure que cela ne changea pas les surplus en déficits.

Personne ne s'attendait à ce que l'on conservât l'uniformité de tarif qui existait pour la marchandise transmissible par la Poste. L'on établit donc un certain nombre de zones avec un tarif d'affranchissement différent pour chacune.

Le Canada était déjà divisé en zones provinciales. L'on ne crût pouvoir mieux faire que de les conserver, le public les connaît bien, elles ne prêtent pas à confusion et, vu le temps qu'elles sauvent aux employés chargés de recevoir les colis aux guichets, elles sont plus économiques. A cause de l'exiguïté de leurs territoires respectifs, les trois provinces maritimes furent considérées comme une seule pro-

vince. Enfin, pour favoriser le commerce local et le protéger contre la concurrence, l'on établit une petite zone de vingt milles avec le tarif le plus réduit.

L'on a critiqué le ministère des Postes pour ce système d'établissement de zones. Dans une lettre adressée au ministre des Postes, en juin dernier, lettre qui paraît bien avoir été communiquée à la presse — puisque plusieurs journaux en ont parlé — le secrétaire du Board of Trade de Montréal prétend que ce système est une source d'anomalies puisqu'il permet, dans certains cas, de transporter pour le même prix un colis d'un certain poids soit à une distance de quelques milles soit à une distance de quelques centaines de milles. Il cite le cas d'un colis de 12 livres que l'on peut transporter de Montréal à St. Hyacinthe, à une distance de 36 milles, ou de Sydney à Campbellton, une distance de 536 milles.

C'est une anomalie, en vérité, mais quelle est l'organisation qui n'en a pas? Le secrétaire du Board of Trade dit que l'on aurait dû, comme les compagnies de messageries, fixer les zones d'après la distance parcourue. Croit-il que cela ferait disparaître toute anomalie. Alors, comment explique-t-il qu'un paquet d'une livre, transporté de Montréal à Lachine, une distance de 8 milles, coûte le même prix qu'un autre transporté de Montréal à St-Jean, N.-B., une distance de 481 milles?

La zone basée sur le nombre des milles parcourus est trop compliquée pour notre service. Elle peut servir aux compagnies de messageries qui ne transportent ce qu'on leur confie qu'à 1750 stations de chemin de fer, mais pas à la Poste avec ses 12,000 bureaux et ses milliers de routes rurales. Ce système serait une perte de temps pour nos employés qui reçoivent les colis aux guichets, les pèsent et renseignent le public sur ce qu'il doit payer d'affranchissement et une cause d'ennuis pour le public lui-même, obligé d'attendre que les employés aient consulté leurs listes pour savoir dans quelle zone particulière tel colis doit aller et à quel tarif d'affranchissement il est soumis.

Nous avons 12,000 bureaux, chacun serait le centre d'une zone de tant de milles. Les noms des bureaux compris dans une zone varieraient donc 12,000 fois.

Notre pays mesure plus de 4000 milles de l'est à l'ouest et sa population est de moins de 10,000,000 d'habitants; à certains endroits la population est dense, à d'autres, elle est disséminée sur de grandes distances. Il y aurait donc des zones comprenant des centaines de noms, d'autres qui n'en comprendraient que deux ou trois. N'est-ce pas là une anomalie?

L'on nous objecte qu'aux Etats-Unis les zones sont établies d'après le nombre de milles parcourus. C'est vrai, mais sur un territoire moins étendu que le nôtre ils ont une population de plus de 120,000,000 d'habitants. Au reste, l'administration du service

Adj. Menard

IMPRIMEUR

133, SAINT-LAURENT,

MONTREAL



TELEPHONES:
EST 1878-3241

Spécialité:
Tributs Floraux
en Cire

Nouvelle adresse:

205, RUE SAINT-DENIS, Coin Sainte-Catherine Est

Main 7107-8-9 — 1345-1346

P. POULIN & CIE.

MARCHAND en GROS et en DETAIL

Vente au détail et livraison à domicile, deux par jour
Volailles, Gibiers, Oeufs, Beurre et Plume

39 Marché Monsecours,

Montréal

Première Compagnie Anglaise établie au Canada
A. D. 1782

Phoenix Assurance Co. Ltd

DE LONDRES, ANGLETERRE

Assurances transigées

FEU VIE MARINE
LOYER EXPLOSION

Actif de la Compagnie dépassant \$150,000,000
Sinistres payés, au delà de 800,000,000
Dépôt au Gouvernement Fédéral 3,000,000

J. B. PATERSON, Gérant

C. W. G. TYPE, Secrétaire WM. LAWRIE, Trésorier

Bureau-Chef pour le Canada:

100, rue St-François-Xavier,

MONTREAL

R. FARIBAUT NOTAIRE

Successeur de Lec'ere & Faribault

90, RUE ST-JACQUES

Tél. Main 678 MONTREAL
Argent à prêter sur hypothèque

Tél.
Harbour 1196

Edifice
Chambre de Commerce

17, rue St-Jacques, Montréal.

LAMOTHE, GADBOIS

& CHARBONNEAU

AVOCATS

J. C. Lamothe, LL.D., C.R., Emilien Gadbois,
LL.B., C.R., J. Pierre Charbonneau, B.C.L.
N. Charbonneau, B.C.L.

PRETS SUR HYPOTHEQUE

A JETTE & CIE

50, Notre-Dame ouest — Chambre 52

Edifice Duluth

Courtiers en immeubles. Experts en
propriété.

(Etablis 1885). Prêts sur première et
deuxième hypothèque: — achats d'hypo-
thèques et balances de prix de ventes.

GARAND, TEKROUX & CIE

Banquiers et Agents de Change

62, RUE S.-JACQUES - - - MONTREAL
(En face du journal "La Presse")

JOSEPH FORTIER, Limitée

FABRICANTS—PAPETIERS

Livres de comptabilité: formules en magasin et
sur commande. Fourniture pour chancellerie.

ATELIER DE TYPOGRAPHIE
REGLURE ET RELIURE

GAUFREGE RELIEF ET CAMEE

angle Notre-Dame et St-Pierre

MONTREAL

Tél. Bell Main 444 et 441

SERAPHIN OUMET

INGENIEUR-CONSEIL

ARPENTEUR-GEOMETRE

Travaux municipaux — Filtration, etc.

Tél. Main 6536

76, RUE ST-GABRIEL, Montréal

MONTREAL

BIJOUTERIES

BAGUES A DIAMANT, MONTRES, BRACE-
LETS, ARTICLES RELIGIEUX,
Grande variété

A.-A. BEAUCHAMP

15 NOTRE-DAME OUEST, MONTREAL
près St-Laurent
Etabli depuis 60 ans.

LARUE & TRUDEL

COMPTABLES AGREES

(Chartered Accountants)

J. Art. LaRue, C.A. Eugène Trudel, C.A.
J.-Wilfrid Boulet, C.A. Maurice Chartré, C.A.
Maurice Samson, C.A. Emile Beauvais, C.A.
David Robillard, C.A.

LaRUE, TRUDEL & PICHER

Syndes et Liquidateurs

QUEBEC

MONTREAL

F. R. PAQUET

C.P.A.

COMPTABLE-LIQUIDATEUR
SYNDIC AUTORISE

Edifice Transportation
Chambre 501

120 rue Saint-Jacques,
Montréal



Les Confitures

RAYMOND

sont toujours
les meilleures

PACIFIQUE CANADIEN



SES SERVICES COUVRENT LE MONDE

CHEMINS DE FER

Son réseau ferré, de près de 20,000 milles, couvre le Canada tout entier, de l'Atlantique au Pacifique. Trains de voyageurs rapides et luxueux. Messageries et service de fret.

HOTELS

Hôtels et camps de chalets dans les grands centres ainsi que dans les régions les plus pittoresques du pays.

SERVICE MARITIME

Les services de navigation du Pacifique Canadien se recommandent tout particulièrement à l'attention des voyageurs à destination de l'Europe ou de l'Orient. Confort et service insurpassables en mer.

Durant la saison d'été, les luxueux "Empresses" naviguent régulièrement entre Québec, Cherbourg, Southampton et Hambourg. Rien de supérieur sur l'Atlantique.

Toute une flotte de magnifiques paquebots à classe unique assure un service parfait entre Montréal et Québec, du côté américain, et Liverpool, Belfast, Queenstown (Cobh), Glasgow, Southampton, Cherbourg et Arvers, en Europe.

En hiver, les départs s'effectuent de St-Jean, N.B.

Quatre superbes "Empresses" font la navette entre Vancouver et les ports de l'Orient.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à

D. R. KENNEDY

Agent-général, dépt. des Passagers

141, rue Saint-Jacques

Montréal

Tél. Lancaster 7700

La Cie J. & C. Brunet

LIMITÉE



Plomberie
Couverture
Electricité
Chauffage

223 boul.
St-Laurent

MONTREAL



JAMBE

POURQUOI s'adresser à l'ÉTRANGER pour se procurer une JAMBE ARTIFICIELLE?

POURQUOI les CANADIENS feraient-ils usage de JAMBES ARTIFICIELLES fabriquées ailleurs qu'au CANADA?

La jambe artificielle de

Conrad Martin

donne une marche souple, facile, naturelle: un confort parfait; puis a une solidité garantie.



Nous avons la réputation de manufacturer ce qu'il y a de mieux en bandages herniaires, ceintures abdominales, post-opératoires, appareils orthopédiques, bas élastiques, chausures pour malades, etc., de tout le pays.

Nous garantissons donner entière satisfaction.

C. MARTIN

36, RUE CRAIG EST

Dépt. C.

Tél. Harbour 3727

J. P. O'SHEA & CIE

VERRE DE TOUS GENRES
POUR CONSTRUCTIONS

Vitrines

Comptoirs

Fontaines

Tables

Chaises

FOURNITURES DE RESTAURANT

VERRIÈRES POUR EGLISES

VITROLITE SANI ONYX

15, ruelle Perreault, Montréal

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

des colis postaux s'y solde par un déficit de \$7,000,000.00 et c'est peut-être en partie dû à leur mode de fixation de zones.

La protestation faite par le secrétaire du Board of Trade est loin d'être générale. Il n'y a pas de protestation générale. De plus, celle du Board of Trade est subséquente à la réduction de nos tarifs d'affranchissement. Ne serait-elle pas inspirée par les compagnies de messageries, dont les taux sont plus élevés que les nôtres et qui ne peuvent guère les augmenter maintenant, au moins sur les colis de pas plus de 15 livres, notre limite de poids ?

Voyons maintenant quels sont nos taux.

Dans un rayon de 20 milles.—Première livre, 5 cents; pour chaque livre additionnelle jusqu'à quatre, 1 cent, et 2 cents pour chaque livre subséquente jusqu'à 10. De 10 à 15 livres, 25 cents. Le rayon de 20 milles est sans égard aux limites de provinces.

Dans la même province, en dehors du rayon de 20 milles.—Première livre, 10 cents; pour chaque livre additionnelle jusqu'à 10 livres, 5 cents; au-dessus de 10 livres, jusqu'à 15, 55 cents.

D'une province à la province voisine.—Première livre, 10 cents; pour chacune des 9 autres livres, 7 cents. De 10 à 15 livres, 75 cents.

Tel que dit plus haut, les trois provinces maritimes ne comptent que pour une province.

Dans tous les cas qui précèdent, l'affranchissement ne doit jamais dépasser 1 cent de l'once.

Nous avons, pour distribution au public, des cartes de tarif imprimées qui indiquent des tarifs d'affranchissement pour les différentes provinces du Canada.

La règle générale est que le port des colis doit être payé au moyen de timbres-poste. Toutefois, dans les grandes villes, pour faciliter la manipulation de l'expédition des colis, l'on a adopté le système d'affranchissement payé en honoraire, d'après lequel chaque colis ainsi affranchi porte à l'angle droit supérieur, une impression indiquant le montant de port payé.

L'envoyeur doit toujours s'assurer du montant de port requis lorsqu'il le paie en timbres-poste parce qu'un colis insuffisamment affranchi peut être envoyé à destination et qu'alors l'on exigera du destinataire le double de ce qui manque sur le montant de l'affranchissement.

Un colis postal non affranchi ne peut aller à destination.

L'on a déjà craint, paraît-il, que le service des colis postaux ne fut dommageable au commerce. Je crois plutôt qu'il est de nature à aider le commerce en général et particulièrement, le commerce local, à cause de la haute protection que nous lui accordons.

L'on peut expédier par colis postal de pas plus de 15 livres, produits de la ferme, produits manufacturés, marchandises de toutes catégories, enfin tout

ce dont la transmission n'est pas interdite par la loi, comme les poisons, les explosifs, etc.

Nous vendons des listes du nombre de propriétaires de boîtes sur chaque route rurale, du nombre de demeures ou de places d'affaires sur chaque route de facteur urbain, du nombre de locataires de cases postales dans les divers bureaux de poste et du nombre approximatif de ceux qui reçoivent leur courrier au guichet de livraison générale.

Tout marchand peut se procurer ces listes et annoncer sa marchandise, par circulaires expédiées par la poste, sans adresser chaque circulaire, mais en les mettant en paquets en nombre correspondant au nombre de boîtes de chaque route rurale ou au nombre de portes sur chaque route de facteur urbain, en payant en bloc chaque paquet à raison d'un cent par circulaire de pas plus d'un once, si elles sont livrées par l'intermédiaire d'un autre bureau de poste ou d'un demi-cent et livrées par le bureau auquel elles sont déposées.

Si les annonces décident le client il peut envoyer sans payer d'avance sa commande par la poste et, grâce à notre système de livraison contre remboursement, le marchand peut lui envoyer sa marchandise qui ne lui sera livrée que contre paiement du prix. Le maître de poste fera parvenir au marchand, par la poste, le montant retiré.

Il est à remarquer que dans ce cas, l'honoraire payé pour livraison C.R., comprend l'honoraire de l'assurance.

Protection du Commerce local.—Dans un rayon de 20 milles, le port d'un colis est de 5 cents, 6 cents, 7 cents, 8 cents, 10 cents, 12 cents, 14 cents, 16 cents, 18 cents, 20 cents et 25 cents. En dehors de ce rayon, mais dans la même province, il est de 10 cents, 15 cents, 20 cents, 25 cents, 30 cents, 35 cents, 40 cents, 45 cents, 50 cents et 55 cents, soit une protection d'au moins 100%. D'une province à la province voisine, le port est de 10 cents, 17 cents, 24 cents, 31 cents, 38 cents, 45 cents, 52 cents, 59 cents, 66 cents, 73 cents et 75 cents, soit une protection pour le marchand d'une province, contre celui de la province voisine et lorsqu'il expédie dans un rayon de 20 milles, une protection d'au-delà de 200%. Contre les autres provinces la protection est encore plus élevée.

Dans sa lettre à l'Honorable N. Veniot, le secrétaire du Board of Trade dit que l'impression générale est que le Ministère des Postes exploite son service des colis postaux à perte ou au moins sans profit et il trouve que cela est injuste.

Ce service ne rapporte pas des millions, mais il fait mieux que payer ses frais. Cette affirmation basée sur des statistiques prises avec soin dans toutes les sections du service des Postes n'a rien de surprenant même pour les compagnies de messageries dont les tarifs sont généralement plus élevés. 1° parce que le Ministère des Postes était déjà outillé pour l'entreprendre.

2° A cause du système suivi chez les compagnies de messageries les colis sont manipulés un par un du moment de leur acceptation jusqu'à ce qu'ils soient rendus au point de destination. Dans la poste, ils sont mis en sacs aussitôt que possible après leur réception et dès ce moment ce sont les sacs qui sont manipulés et des sacs qui contiennent parfois des douzaines de colis adressés au même endroit. La manipulation en est donc considérablement simplifiée et peut se faire à beaucoup moins de frais.

3° Les compagnies de messageries ne transportent des colis qu'à 1750 stations de chemins de fer tandis que la Poste à 12,000 bureaux et des milliers de routes rurales.

4° Nous ne transportons pas de colis de plus de 15 livres tandis que les compagnies de messageries n'ont pas de limite. Or, on peut mettre en sac les colis de pas plus de 15 livres, mais non les gros.

Aussi nous considérons que passé la limite de poids que nous avons fixée les compagnies de messageries sont mieux outillées que nous pour le transport des colis.

Il est vrai qu'aux Etats-Unis la Poste transporte jusqu'à 70 livres, mais c'est sans doute la cause principale de leur déficit de \$7,000,000.

5° Les compagnies de messageries, dans les centres importants, vont chercher les colis à domicile alors que nous ne les acceptons qu'au bureau de poste.

De tout cela s'impose la conclusion que nous sommes bien plus en état que les compagnies de messageries de transporter à peu de frais les petits colis tandis qu'elles sont plus en état de transporter les gros. Aussi c'est la ferme intention du Ministère des Postes du Canada de ne pas augmenter le poids de ceux qu'il entreprend de transporter.

Son initiative en organisant ce service devrait, dans mon humble opinion, recevoir l'encouragement général et l'on ne devrait pas chercher chez lui, un empiétement sur les prérogatives de l'industrie privée.

Il y a en Canada, des centaines de mille personnes qui sont éloignées de tout chemin de fer. Bucherons ou laboureurs, ces gens travaillent au développement du pays. Doit-on les laisser languir loin de tout centre de ravitaillement? Le Ministère ne l'a pas cru et puisque, vu leur organisation, les compagnies de messageries ne pouvaient pas aller à leur secours, il y est allé lui-même. Je crois qu'en agissant ainsi, il a fait oeuvre patriotique.

M. GEORGES GONTHIER

AUDITEUR GENERAL DU CANADA

M. Georges Gonthier ayant passé quelques semaines à Paris, il sied de rappeler son intéressante personnalité à nos lecteurs.

Certains hommes ont le don de créer du mouvement autour d'eux. Mouvement tutélaire et fécond en ce qui concerne celui qu'a déclenché, dans la province de Québec, M. Gonthier. Car on ne sait pas assez quelle heureuse influence il a eu sur ses compatriotes, surtout on ne sait pas en France que cette influence s'est exercée dans un sens tout français.

Nourri des meilleures lettres spéciales, ayant étudié tous les auteurs et, notamment, les auteurs français, M. Gonthier commença à répandre ses idées en matière de comptabilité par des conférences et des articles de journaux. C'était une grande nouveauté, alors, au Canada. Une certaine routine aussi étroite que préjudiciable aux intérêts canadiens-français, régnait par toute la province de Québec. C'est cette routine qu'a combattue d'abord M. Gonthier. C'est une autre de ses initiatives que la loi qui, en 1904, fut instituée par le Parlement pour obliger tous les commerçants à tenir une comptabilité régulière. Ce sera montrer la valeur de l'enseignement que M. Gonthier prodiguait autour de lui que dire que le titulaire de la chaire de comptabilité et d'enseignement commercial à l'Université McGill, fut un de ses anciens collaborateurs. C'est aussi grâce à lui que les Canadiens-français ont pénétré dans une nouvelle sphère d'activité, dont les Anglo-canadiens avaient presque exclusivement le monopole, celle de la profession d'expert-comptable (chartered accountant). L'an dernier, un Canadien-français fut élu président général de la "Chartered Accountant Association of Canada", par ses confrères Anglo-canadiens.

Mais ce qui doit retenir l'attention en France autant qu'au Canada, c'est l'action de M. Gonthier en faveur de la langue française. Déplorant avec raison que seuls les termes anglais fussent employés en comptabilité au Canada, il a été l'inspirateur d'un mouvement qui, graduellement rend courants les termes français exacts dans l'enseignement, dans les affaires et dans le langage administratif. Depuis qu'il a été appelé aux hautes fonctions qu'il occupe, M. Gonthier y a fait introduire 150 mots français avec l'appui de l'Institut technologique canadien-français d'Ottawa.

Si l'on songe que toutes ces choses furent accomplies par un homme qui dirigeait un important bureau d'affaires, il semblera qu'il n'a pas perdu son temps. Mais M. Gonthier estime n'avoir fait que son devoir vis-à-vis de ses compatriotes. Car c'est l'une des idées chères à l'auditeur général du Canada que l'individualisme est le pire ennemi des Canadiens-français. Il faut, croit-il, que chacun dans sa sphère fasse profiter la collectivité de ses acquisitions et de son savoir. Cette théorie, il l'a pratiquée généreusement. Et il a bien mérité du Canada français et de la France dont il a servi la cause en servant celle de la langue française.

"Paris-Canada", 20 août 1927.

IMMIGRATION

Les soins apportés à la sélection des futurs colons, leur préparation et leur placement sur les terres, leur installation dans une bonne maison munie d'une grange, le prêt de capitaux suffisants pour acheter une vache, des poules et des instruments agricoles, ainsi que la surveillance qu'on exerce sur eux pour les aider à s'adapter au changement, tout cela offre un étrange contraste avec les difficultés que les immigrants eurent à surmonter au Canada et aux Etats-Unis jusqu'à la fin du Dix-Neuvième Siècle.

Quand on compare la vie dans l'Ouest aujourd'hui avec celle d'il y a cinquante ans, on ne peut s'empêcher de reconnaître que le chemin de fer, l'automobile, le téléphone, le T. S. F. et les instruments agricoles ont apporté dans la vie rurale des changements non moins importants que ceux qui se sont produits dans les villes. En effet en jetant un coup d'œil cent ans en arrière, la transformation des prairies sauvages en fermes cultivées semble un progrès triomphal; mais les changements qui s'opèrent en ce moment ne sont pas plus lents et pas moins importants pour l'avenir du Canada. La période du développement des ressources naturelles et de l'accroissement de population dans laquelle nous entrons sera plus tard envisagée sous sa vraie importance.

Ceux qui sont impatients de voir le pays se développer au plus vite sont naturellement enclins à regretter les restrictions actuelles contre l'immigration. Ils estiment que les occasions de réussir au Canada sont si nombreuses qu'on ne devrait refuser personne car chaque nouvel habitant augmente la demande pour les produits de nos fermes et de nos usines. Leur propre intérêt, des considérations locales et nationales, leur patriotisme leur font désirer une nation peuplée et prospère. Il n'y a cependant qu'une seule méthode pour attirer des immigrants dans un pays neuf. Ceux qui arrivent les premiers doivent trouver des conditions favorables à leur succès pour qu'ils puissent écrire à leurs amis que le pays offre des chances avantageuses qui compensent les frais de voyage et les privations des premières années. Le manque de travail, l'insuccès et le découragement ont un effet contraire. Pour cette raison, il est sage de limiter l'admission au nombre qui peut facilement et rapidement être absorbé. Quand les habitants des pays trop peuplés de l'Europe se rendront compte que le Canada n'admet que ceux qui ont des chances de réussir, l'émigration attirera les meilleurs sujets au lieu de devenir un pis-aller pour ceux qui n'ont plus rien à perdre.

Au point de vue du Canada, la question a une autre phase de première importance. Les gens qui sont admis maintenant deviendront les parents des canadiens de l'avenir. Une sage sélection est le seul moyen de contrôler nos futurs citoyens et nous devons nous féliciter de ce que la plus grande partie des nouveaux immigrants appartiennent à la race

britannique. Naturellement, notre devoir est de veiller au bien-être de ceux qui sont déjà arrivés, pour qu'ils ne soient pas tentés de s'en aller ailleurs. Par conséquent, la méthode qui consiste à admettre les nouveaux immigrants au fur et à mesure qu'on peut leur trouver du travail, est la seule qui puisse contribuer à augmenter notre population d'une manière saine et constante. Trop d'enthousiasme ferait autant de mal que trop de restrictions. D'un côté, si les portes sont ouvertes à tout venant, il y a trop de bras sans travail et le chômage est une mauvaise enseigne pour le pays, mais d'un autre côté, trop de restrictions retardent la croissance et nuisent à l'expansion de l'activité industrielle. Par conséquent, les admissions doivent être gouvernées par les exigences de la situation.

Pendant les six premiers mois de 1927, le nombre des colons arrivés au Canada a dépassé de 23,269 c'est-à-dire de 64.4% celui de la période correspondante en 1926. Cette augmentation est le résultat normal de la prospérité qui a commencé en 1925. Si les récoltes sont aussi bonnes qu'on l'espère en ce moment, le nombre des arrivages augmentera probablement en 1928.

o

EMBARGO SUR LES POMMES DE TERRE

L'importation au Canada des pommes de terre (patates) venant de l'Europe, des Açores, des Canaries, de Terre-Neuve, de St-Pierre et Miquelon, ainsi que de la Californie, est prohibée.

L'envoi de ces tubercules de la Pennsylvanie, de l'ouest de la Virginie et du Maryland, devra être accompagné d'un certificat signé par un officier fédéral ou de l'Etat, attestant que ce produit a été cultivé en dehors de tout terrain où la quarantaine due à la maladie des pommes de terre est établie.

o

RESTRICTION SUR LA PAILLE A BALAI

L'importation au Canada des articles suivants, venant des endroits ci-contre, est prohibée: Connecticut, Indiana, Maine, Massachusetts, Michigan, New Hampshire, New-Jersey, New-York, Ohio, Pennsylvanie, Rhode Island, Vermont et Virginie ouest: (a) Maïs ou balais en maïs, incluant toute partie de la plainte ainsi que l'herbe de Sandon.

(b) Depuis le 1er juin au 31 décembre prochain, les fleurs coupées, les plants de chrysanthèmes, aster, cosmos, zinnia, hollyock et les fleurs coupées ou les plants des glaïeuls et de dahlias, excepté les racines d'iceux, la paille d'avoine ou de seigle, employée à l'emballage, le céleri, les fèves vertes en gousse, les betteraves et la rhubarbe, venant de Connecticut, Maine, Massachusetts, New-Hampshire, Rhode-Island et le Vermont.

Les produits cités dans le paragraphe (a) peuvent être importés s'ils sont propres et accompagnés d'un certificat d'inspection du département de l'Agriculture des Etats-Unis qui établit qu'ils sont indemnes de l'infection causée au maïs d'Europe.

Il en est de même pour ceux de la section (b).

o

LE CIMENT DANS LA CONSTRUCTION

La compagnie International Paper crée un record au Canada pour la construction; avec l'aide de Fraser, Brace, Limited, elle a bâti des barrages, des usines électriques et à pulpe dans un espace de temps relativement court. Approximativement 750,000 verges cubes de béton sont entrées dans ses différentes entreprises pendant l'année 1926. Aucun individu, corporation ou gouvernement n'approche encore ces chiffres pour le même laps de temps. Les sites les plus inaccessibles, les neiges, la température sous zéro, ont été considérés comme des accidents faciles à surmonter.

La Compagnie Canada Cement, Limited, est enchantée d'avoir eu l'occasion de faire sa part dans l'obtention de ces résultats.

La construction des routes en béton ainsi que des rucs est maintenant généralement acceptée au Canada comme aux Etats-Unis pour la solution du problème du trafic parce qu'il permet de fortes charges, une plus grande vitesse et accélère la circulation que crée l'industrie toujours croissante de l'automobile. La surface uniforme du pavage rend la route plaisante au touriste et coûte une somme modique.

o

LEGERE RECOLTE DE FOIN DANS LE ROYAUME-UNI

Le plus récent rapport publié par le Ministère britannique de l'Agriculture et des Pêcheries indique que le rendement probable de foin cette année, en Angleterre aussi bien que dans la Galles, sera d'au moins 10 pour cent inférieur à la moyenne. Les perspectives sont donc qu'il y aura peut-être des débouchés pour le foin canadien; les producteurs canadiens feront bien, cependant, de ne pas se livrer à l'exportation de ce produit avant d'avoir obtenu des renseignements de la part d'importateurs responsables de ce côté-ci de l'Atlantique.

o

L'OFFRE ET LA DEMANDE

MAISONS FRANÇAISES DEMANDANT DES AGENTS AU CANADA

C. Terrand, Beaune, (Côte-d'Or) : vins de Bourgogne, spécialité liqueurs, "Petite Chartreuse".

E. Granger, 14 rue Balay, St-Etienne, (Hte.

Loire) : rubans, nouveautés, rubans unis et fantaisie.

Lapierre-Ballandras, Villefranche, (Rhône) : doublures, haute nouveauté et tissus fantaisie.

P. Pébeyre, Cahors, (Lot) : truffes conservées, foies gras, conservés au naturel.

Lespous & Parisien, 76 rue Charlot, Paris : bagues, bracelets, boucles, broches (voir catalogue).

A. Souchère et Cie, 6 rue Vivienne, Paris : robes, modèle haute couture.

R. Aymard, Sarlat (Dordogne) : noix.

Marcel Savary, 5 Place de la République, Le Mans, (Sarthe) : graines de sémences.

Pierre Morgan et Fils, 188 rue Victor Hugo, Le Havre (Seine Inférieure) : bois coloniaux, acajou, bossé, framiré, etc.

Joannès Noyel, 7 rue Emile Zola, Tarare, Rhône : ornements d'église, bronzes, chasubles, aubes et rochets brodés.

Peaud et P. Bordage, Jarnac, (Charente) : articles de réclame, appareils "Senteyne" (voir prospectus).

Société des Etab. Millettes et Cie, la Couronne, (Charente) : toiles métalliques pour criblages, garde-manger, moustiquaires, meuneries, féculeries, tissus fins pour tamiseries, tolles en tous métaux, propres à tous usages industriels et domestiques.

Catteau-Lorthiois, Roubaix, (Nord) : draps de lits (grande largeur) en coton métais et fils.

Deville et Cie, Charleville, (Ardennes) : articles de chauffage, articles de ménage en fonte, articles funéraires et religieux, articles de jardin, vases en fonte, pompes pour tous usages, (voir catalogue).

Jacques Stora, 21 Bd. Bugeaud, Alger (Algérie) : peaux de chèvres salées, sèches d'Algérie.

Compagnie Générale des Taxis-Transports, 32 rue de la Jonquière, Paris, (17e) : filtes à essence "Pelco", appareil "Cataphotes" pour signalisation arrière des véhicules, chauffage central "Auto-Calor" pour voiture automobile, (voir prospectus).

Société Pynné, 21 rue Lafayette, Toulouse, (Hte-Garonne) : pastilles "Cauterets", cautérisent gorge, bronches.

Solère et Saunier, "Matériel Rass", 138 rue de Lagny, Montreuil (S-Bois) : machine pour étêter et étripper automatiquement la sardine.

Paul Scrive, 1 rue de la Réale, Paris (1er) : séchoirs pour traitement de produits chimiques, industriels ou agricoles et particulièrement à celui des grains humides ou avariés, (blé, céréales).

G. Chevotier, 46 rue de Paradis, Paris (10e) : meubles rustiques, reproduction d'anciens fabriqués en bois à la méthode ancienne.

Etablissements Chatelard Père et Fils, Tarare, (Rhône) : mousselines pour fleuristes.

A Carcey, 25 rue Gargue, Paris (15e) : appareils et accessoires pour la photographie et la stéréoscopie.

**VALEURS de premier rang qu'on peut
obtenir d'après le
PLAN DE PAIEMENTS PARTIELS**

GRACE à notre Plan de paiements partiels, le petit épargnant, comme le gros capitaliste, peut devenir actionnaire des mêmes compagnies et son capital est aussi bien garanti.

ON PEUT actuellement mettre en portefeuille des actions et des obligations qui donnent un rendement variant de 5½ à 8%. Demandez notre liste de placements recommandés.

Établie en 1910

CREDIT-CANADA, Limitée

120, rue St-Jacques, Montréal

Téléphone: Main 4191*

PENSEZ-Y

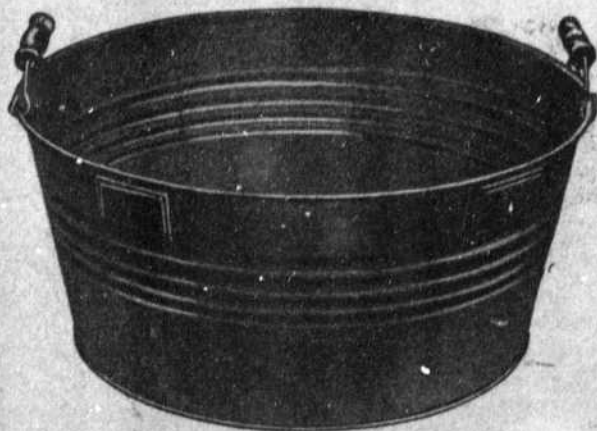
**Augmentez votre livre de
banque par l'usage du
Tramway**

C'est une méthode facile, économique et sûre dans cette Cité par le tramway. Vous n'avez pas les ennuis du garage, les complications du trafic et vous ne courez pas le risque de faire endommager votre auto en la laissant à la merci des intempéries sur la place publique.

**LA COMPAGNIE
DES TRAMWAYS
DE MONTREAL**

A. AUBRY & FILS, Limitée

MANUFACTURIERS



FERBLANTERIE ET MARCHANDISES
GALVANISEES

Tél. Amherst 1131*

2340 Avenue Delorimier

Montréal

J. A. St-Amour Ltée

Entrepreneur Electricien

Tél. Calumet 0128

6579 St-Denis

Profitez de la période des vacances pour faire reviser votre installation électrique.

Nous avons un département s'occupant de plans et tracés électriques tel que requis par les compagnies d'assurance et le Gouvernement provincial.

Aussi, grand assortiment d'électroliers, lampes, fers à repasser, grilleurs à pains, fers à friser, chaufferettes, éventails, balais électriques, etc., etc., à des prix défiant toute compétition.

DEMANDEZ NOS PRIX AVANT DE DONNER
VOTRE COMMANDE

Réparations de toutes sortes par des employés
des plus compétents.

" En confiant leurs économies aux institutions nationales, les Canadiens empêcheront l'exode de leurs capitaux à l'étranger et conserveront leur influence politique, financière et nationale."

LA PREVOYANCE

fondée, en 1905, procure ce double avantage en fournissant à ses clients des contrats d'assurances de tous genres, aux meilleures conditions possibles.

Vie — Maladie — Accidents — Incendie
Bris glaces — Garantie — Cautionnement
Vol — Responsabilité patronale et publique — Automobiles.

ACTIF
\$1,416,516.00

ASSURANCES EN FORCE
\$59,322,787.00

Siège social :

Edifice de "La Prévoyance"

Coin Place d'Armes et St-Jacques, MONTREAL

Tél: Harbour 3292-3-4-5-6-7

PARFAITE SECURITE

L'Assurance LONDON GUARANTEE,

dont l'existence remonte à au-delà de 50 ans et les affaires se chiffrant dans les millions, offre la plus parfaite garantie aux hommes d'affaires qui veulent se protéger. Elle transige tous les risques, excepté la vie, comme suit :

| | |
|------------|--|
| Personnel | Accidents et Maladie |
| Caution | de toute nature |
| Automobile | Responsabilité, Dommage à la propriété, Collision, Incendie et Vol |

Responsabilité des patrons envers le public
Voitures de livraison et ascenseurs
Fuite dans les arroseurs automatiques
Assurance contre incendie
Vol avec effraction
Vitre.

Le bureau de Montréal apporte une prompt attention à l'émission des polices et aux règlements des réclamations dans la Province.

London Guarantee and Accident
Company, Limited

86 rue Notre-Dame Ouest, — Montréal

Wm. R. BULLOCH, Gérant local.

British Colonial Fire Insurance Company

Bureau-chef: 90, rue St-Jacques, Montréal

THEO. MEUNIER B. A. CHARLEBOIS
Prés. et Gérant gén. Vice-président

Fire Association

OF PHILADELPHIA

Bureau-chef pour le Canada:

90, rue St-Jacques, Montréal

THEO. MEUNIER, Gérant

Feu
Automobile
Explosion
Tempête
de vent
Bris de
sprinkler

Agents
demandés

TOTAL DE L'ACTIF REUNI - \$23,115,335

TOTAL DU SURPLUS REUNI - 10,611,534

Carrosseries Commerciales

DE QUALITE SUPERIEURE

POUR TOUT GENRE DE CAMIONS



Carrosseries commerciales pour tout genre de commerce fabriquées sous le plus court délai.

Réparation de radiateurs — Chargement de batteries et magnetos — Soudure à l'oxygène — Debossage de panneaux et de garde-boue — Bourrure, Rideaux et Couverture — Peinture et Vernis

JOS. BONHOMME Ltée
200, rue Guy

MONTREAL
Main 967-1571-7255

Agence des Pays Scandinaves, 62 Ave. de Clichy, Paris : bois exotiques du Cameroun.

E. Ballé Fils, 54 Quai Jemmapes, Paris : peignes, barrettes.

Decorse Frères, Nogent-en-Bassigny, (Hte-Marne) : ciseaux pour tous métiers, spécialité de ciseaux coiffeurs (voir catalogue).

Sauzé Frères, 25 rue d'Hauteville, Paris : parfums.

Brocard et Cie, 8 rue Cardinal-Mercier, Paris (9e) : parfums.

Orsar et Cie, Annemasse, (Haute-Savoie) : mètres et articles scolaires, bois en tous genres. (voir catalogue).

La firme Jacques Godefroid, 12 rue d'Assaut, à Charleroi, Belgique, désirerait entrer en relations avec des importateurs Canadiens de flacons et gobeletterie (verrière) et confierait sa représentation à une firme de Montréal.

Position demandée

Un membre de la Chambre désire une position, soit comme voyageur, vendeur, gérant de publicité. Expérience connue, n'a pas peur de l'ouvrage. S'ad. au Secrétariat.

VISITE DU PORT

Mercrèdi le 26 octobre dernier, les membres de la Chambre étaient les invités de la Commission du Port de Montréal.

Par un après dîner magnifique, à bord du luxueux Sir Hugh Allan, on visite le Port dans toute sa longueur et le port de Longueuil.

La courtoisie bien connue de M. Alphonse Archambault a rendu l'excursion encore plus agréable et tous en sont revenus enchantés.

Celui qui n'a pas visité le port dans ces dernières années ne peut se faire idée juste de son développement et du travail gigantesque de construction qui s'y accomplit.

Les entrepôts, les quais, les hangars, les bureaux, sont autant d'entreprises que la Commission a conduite à bonne fin. Quand on songe que tout dernièrement, à Liverpool, on a construit une jetée qui a coûté \$40,000,000., il est vraiment surprenant et tout à l'honneur de la Commission qu'elle ait pu accomplir autant de travail avec une dépense globale de \$48,000,000.

Depuis l'ouverture de la navigation à date, la Commission du Port établit un record sur les années précédentes. En effet, il y a déjà une augmentation de 174 navires. 560,000 tonne de charbon gallois et écossais arrivées dans le port et il a été chargé 155,003,137 minots de grains, quand l'an dernier, il y en avait eu 109,197,348 minots.

Les visiteurs ont pu aussi constater les progrès du nouveau pont de Longueuil, la cale-sèche en acti-

tivité et la longue trainée de navires au chargement desquels on procédait.

Le voyage s'est terminé par un succulent goûter.

Les membres de la Chambre se sont déclarés émerveillés et enchantés et ils n'ont pas ménagé leurs remerciements à MM. Archambault et Laforest.

PROGRES AGRICOLES ET INDUSTRIELS

Victoria, C.-B.—D'après M. Holt, de la Banque Canadienne du Commerce, le commerce extérieur de la Colombie Britannique progresse par bonds et par sauts, en grande partie dû au fait du canal de Panama. Il dit que 31 lignes régulières de navires font le service avec l'Europe et que l'exploitation du blé a augmentée d'un million de minots en 1923-24 à 50,000,000 de minots présentement. Il prétend qu'elle atteindra 100,000,000 de minots bientôt.

Vancouver, C.-B.—Quatre-vingt-dix-neuf navires jaugeant 327918 tonnes nettes sont entrés dans le port le mois dernier et 91 de 475,948 tonnes nettes en sont sortis, étant le plus grand nombre dans un mois de l'année. Les exportations de Vancouver se sont élevées en cinq ans de \$68,000,000. à \$149,000,000.

Penticton, C.-B.—On rapporte une forte récolte de la Vallée Okanagan. Des vergers Docker, 5000 caisses de pommes McIntosh ont été cueillies de 100 arbres et une récolte de près de 100,000 boîtes est anticipée de huit acres.

Victoria, C.-B.—La Colombie Britannique est capable de fournir toutes les bulbes, arbres fruitiers et à fleurs, d'ornementation et la graine de ceux-ci au peuple canadien. Des millions sont dépensés à l'étranger chaque année quand on pourrait se faire livrer plus à bonne heure ces articles.

Calgary, Alta.—La production quotidienne de l'huile dans les principaux puits d'après le préposé aux examens d'huile de Calgary est comme suit : McLeod No. 1, 9 barils; Royalite No. 1, 2 et 3 combinés, 24 barils; Edmonton Wainright, 30; McLeod No. 2, 50; No. 3, 40; New McDougall Segur, No. 1, 62; Illinois Alberta, No. 1, 86; Home, No. 1, évaluée à 100; Vulcan, No. 1, 100; Dalhousie, No. 5, 250; Devenish, 250 et Royalite, No. 4, 547.

Calgary, Alta.—En incluant la nouvelle usine de Calgary, la Compagnie Spillers à une capacité de rendement combinée de 36,400 barils de farine par jour, celle de Calgary à une capacité de 2,000 barils qui peut être doublée à l'occasion. Elle a un entrepôt capable d'emmagasiner 500,000 minots.

Calgary, Alta.—Les agents des Soviets sont actuellement à acheter un troisième groupe de chevaux de l'Ouest en destination de la Russie pour lequel il est payé \$26.00 par tête livré au plus prochain point d'embarquement.

Raymond, Alta.—Une plus grande récolte de betteraves, contenant plus de sucre s'annonce pour



Comment devancer vos concurrents

Apprenez à visiter vos clients par Longue Distance. Cette méthode épargne au hommes d'affaires des milliers de dollars annuellement.

The Bell Telephone Company of Canada



Ecole Polytechnique

Fondée en 1873

TRAVAUX PUBLICS — INDUSTRIE

Toutes les branches du génie
Chimie industrielle

1430, rue Saint-Denis
Montréal

Canadian Government Merchant Marine, Limited

SERVICE REGULIER DE FRET, PASSAGERS ET MALLE

Toutes les trois semaines, de Montréal en été et d'Halifax, en hiver.

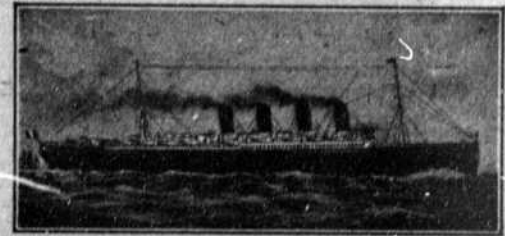
Pour les Bermudes, Jamaïque, Bahamas et l'Honduras. Taux raisonnables. Maximum de service. Confort à taux modérés.

SERVICE REGULIER DE FRET POUR ST-JEAN, N.B., ET HALIFAX, N.E.

- Pour Londres et Anvers, tous les 10 jours.
- Cardiff et Swansea, toutes les deux semaines.
- Pour Bermudes, St. Kitts, Antigua, Montserrat, Dominica, St. Lucie, Barbades, St. Vincent, Grenada, Trinidad et Demerara tous les dix jours.
- Australie (toutes les trois semaines).
- Nouvelle-Zélande, tous les mois.
- d'Halifax, N.E., seulement (toutes les trois semaines).
- Service intercostal, Victoria, Vancouver, Halifax.
- De Vancouver aux ports de la côte ouest (R.-U.), tous les mois.
- De Vancouver à Londres et Anvers, toutes les 5 semaines.
- Service intercostal entre Vancouver, tous les mois.
- De Vancouver à San Francisco, toutes les semaines.

B. C. KEELEY, gérant Côte du Pacifique, Vancouver, C. B.
P. H. SCOTT, agent général du fret d'Ontario, Toronto, Ont.
J. P. DOHERTY, gérant du trafic, Montréal.
R. B. TEAKLE, gérant-général, 230 St-Jacques, Montréal.

P. A. CLEWS, gérant européen, C.G.M.M.
17-19 Cockspur St., Londres, S. W. 1., Angleterre



COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
LIGNE FRANÇAISE

SERVICE RAPIDE ET DE LUXE

NEW YORK—PLYMOUTH—LE HAVRE

par les paquebots

ILE DE FRANCE — PARIS — FRANCE

NEW-YORK — LE HAVRE

par les paquebots à classe unique

DeGRASSE — ROCHAMBEAU — SUFFREN

BORDEAUX — HALIFAX — NEW-YORK

Tous les quinze jours par les paquebots à classe unique
CHICAGO — ROUSSILLON — LA BOURDONNAIS

GENIN, TRUDEAU & CIE, Limitée,
Agents généraux

24, Rue Notre-Dame Ouest

Tél. Main 8246

ou aux agents locaux

Montréal

Ecole des Hautes Etudes Commerciales

cette année. On garantie \$7. la tonne, mais on espère atteindre \$8. Les Betteraves sont en excellente condition.

Raymond, Alta.—Un autre montant de \$20,000. vient d'être distribué aux fermiers en paiement de la récolte de la betterave de 1926. Le prix net payé a été de \$6.26 par 100 livres, ce qui mettait le prix brut à \$7.97 en déduisant les bonus et le fret.

Lethbridge, Alta.—Un résident de l'Illinois vient d'acheter près d'une douzaine de milles carrés de terre à ferme dans le district de Taber.

Regina, Sask.—D'après le rapport du Trésorier Provinciale le nombre d'autos a considérablement augmenté. De 10,225 en 1915, il y en a, à la fin d'août dernier, 102,000. Les revenus des licences cette année ont été de \$1,510,262. Les taxes des corporations ont rapporté \$516,199,000. et des chemins de fer, \$349,000.

Winnipeg, Man.—La production de 21,000,000 de livres de miel en 1926 a établi un record de 300 pour cent d'augmentation durant les cinq dernières années. L'exploitation du miel durant les douze mois finissant le 30 juin dernier, avait une valeur de \$191,843. contre \$159,783 pour l'année précédente et \$93,945. en 1924. L'Allemagne est la plus grande acheteuse. Les autres sont l'Angleterre, les Etats-Unis et les Pays-Bas.

Winnipeg, Man.—Il a été acheté 656 taureaux en août dernier dans les quatre provinces de l'Ouest, à comparer avec 482 en août 1926. Durant les huit mois de l'année, y compris août, il en a été vendu 4,394.

Winnipeg, Man.—Le Pacifique Canadien offre encore un prix de \$100. pour le meilleur blé du printemps qui sera exposé à la foire internationale de foin et grain de Chicago au mois de novembre.

Port Arthur, Ont.—Les permis de construction quadruplent ceux de l'an dernier. A date il y en a pour \$3,415,892. contre \$883,966. pour la même période en 1926.

Kenora, Ont.—Cette région vient de faire une récolte exceptionnelle de bleuets. D'après l'agent de messageries du Pacifique Canadien, qui en a expédié 324,767 livres durant la saison, et près de 30,000 livres ont été transportées par les Grands Lacs aux Etats-Unis. A un estimé de \$1.75 par panier, les expéditions ont rapportées \$38,000.

Kapuskasing, Ont.—L'honorable Ferguson, premier Ministre de l'Ontario a posé la première pierre de construction d'une usine à papier d'une capacité de 550 tonnes, pour le compt. de Spruce Falls Pulp and Paper Co. Cette usine serait la plus grande de son genre et quand elle sera en opération l'été prochain, la liste de paye s'élèvera à \$2,500,000. annuellement.

Ottawa, Ont.—Le grand total du commerce canadien pour les douze mois finissant avec le mois d'août dernier, a été de \$2,331,000,000. à comparer avec \$2,314,000,000. pour l'année précédente. Les impor-

tations ont été de \$1,066,000,000. et les exportations de \$1,264,000,000.

Ottawa, Ont.—D'après un rapport du gouvernement fédéral, la plus importante industrie du pays pendant l'année 1926 a été celle du papier et de la pulpe, par rapport au rendement brut et net, aux salaires et gages. Il y avait 115 usines fabricant le papier et la pulpe en 1926 dans lesquelles un capital de \$501,184,714. a été investi et dont la production brute a été de \$215,488,315. et \$130,285,420. net.

Ottawa, Ont.—Durant les cinq premiers mois de l'année, il est arrivé 99,964 immigrants au Canada, soit une augmentation de 27 pour cent.

Ottawa, Ont.—En raison de l'activité croissante de l'aviation, la Royal Canadian Air Force, va ajouter 26 nouveaux avions à son effectif. Il y aura 3 Fairchild (monoplanes), 12 avions, deux de Haviland et autres, d'une valeur d'à peu près \$400,000.

Ottawa, Ont.—La situation des employés s'améliore continuellement. Au commencement de septembre dernier, 6079 firmes ont rapporté au département des statistiques une force combinée de 905,756 personnes, contre 900,621 pour le mois précédent.

Montréal, Qué.—Des dépêches de l'Ouest des Etats-Unis rapportent que Roger Balson aurait dit : "St j'étais cultivateur je ne semerais pas de blé dans ce pays où la terre coûte \$200. l'acre quand au Canada, à quelques pas de Calgary, il y a de très bonnes terres à \$15. l'acre".

Montréal, Qué.—Les deux premières unités d'une flotte de cinq navires à fret viennent d'être complétées pour le compte du Pacifique Canadien chez Denny Frères, à Dumbarton, Ecosse. Ce sont le Beaverburn et le Beaverville de 12,500 tonnes. Elles feront le service entre Montréal, St-Jean, N.-B., Londres et Anvers. Elles sont de la meilleure classe des cargos et font 15 noeuds et ont une capacité de 800,000 pieds cubes de frigorification pour le transport des marchandises périssables, tels les oeufs, le bacon, le fromage et les fruits. Les trois autres navires s'appelleront: Beaverbrae, Beaverford et Beaverhill.

Montréal, Qué.—Après un arrêt de deux ans sur le chemin de fer Hereford, un service mixte vient d'être établi par le Pacifique Canadien, qui acquiert le roulant. Cette section s'étend entre Cookshire, P.Q., et Malvina, une distance de 22 milles ½.

Montréal, Qué.—Les contrats de constructions émis au Canada en septembre établissent un nouveau record pour l'année à date, soit \$32,787,700. portant le total pour les premiers neuf mois de 1927 à \$304,873,700.

Montréal, Qué.—Le mois de septembre a fait record pour la manipulation du grain dans le port de Montréal. Il en est de même pour la saison finissant le 30 septembre dernier. Les arrivages en septembre 1927, 31,647,889 minots; 1926, 16,314,455 minots; 1925, 18,919,941; 1924, 24,569,329 minots. Les livraisons en septembre 1927 ont été de

32,416,262 minots; 1926, 16,860,435 minots; 1925, 17,189,672 minots et en 1924, 25,755,818 minots. Les arrivages totales pour la saison de navigation au 30 septembre pour les quatre dernières années, furent : 1927, 123,817,887 minots; 1926, 97,781,856; 1925, 107,364,162 et 1924, 99,025,785 minots.

Montréal, Qué.—Les navires océaniques qui sont entrés dans le port de Montréal durant le mois de septembre dernier ont fourni un plus fort tonnage que pendant le même mois de 1926, par un excédent de 34. Le nombre total ayant été de 175. Durant cette même période il y a eu 53 côtiers. Le nombre total des arrivages pour la saison est 911 pour les océaniques, soit une augmentation de 118.

Montréal, Qué.—La construction à Montreal en 1927 atteindra \$40,000,000. Depuis le 1er janvier dernier au 30 septembre dernier, il y a eu \$35,408,538. de construction quand durant toute l'année dernière, elle ne s'élevait qu'à \$31,720,049.

St-Jérôme, Qué.—Durant la visite des membres de l'Association des Manufacturiers Canadiens, à l'usine de la Dominion Rubber Co., qui ne manufacture que des souliers de tennis, il a été découvert qu'on a fourni près de douze de ces souliers à la champion de ce jeu. Durant les 12 mois finissant le 31 août 1927, le Canada a exporté 6,699,773 paires de souliers en caoutchouc d'une valeur de \$5,951,974.

Québec, Qué.—La population de la Vieille Capitale

a augmentée de 6,700 habitants pendant les deux dernières années et elle est actuellement de 131,071.

St-Jean, N.-B.—Il a été décidé récemment par la Maritime Egg Exchange d'ajouter un autre incubateur qui augmentera la production des poulets de 20,000 à 40,000 et plus. L'installation sera prête le printemps prochain.

Fredericton, N.-B.—Les prévisions de la coupe du bois dans les chantiers du Nouveau-Brunswick pendant la saison de 1927-28 sont excellentes. On estime qu'elle dépassera 60,000,000 de pieds dont la majeure partie sera du bois de pulpe.

Halifax, N.-E.—M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien, annonce que sa Compagnie aidera à financer l'hôtel Lord Nelson Co., jusqu'à concurrence de \$350,000. Le président de la Compagnie de cet hôtel dit que cet aide va permettre une construction de \$1,250,000.

Vancouver, C.-B.—Les nouveaux quais de Tilbury, sur la Tamise en Angleterre, seront construits en épinette Douglas de la Colombie Anglaise. A cette fin, une commande de 10,000,000 de pieds vient d'être reçue.

Vancouver, C.-B.—A peu près 5000 tonnes de farine de l'Ouest Canadien seront expédiées durant ce mois en Orient.

New Westminster, C.-B.—On est à négocier la construction d'un entrepôt frigorifique à New Westminster.

Tel. LAncaster
1169



161 Ouest
rue Craig

Nous nous spécialisons dans les

RADIOS ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES

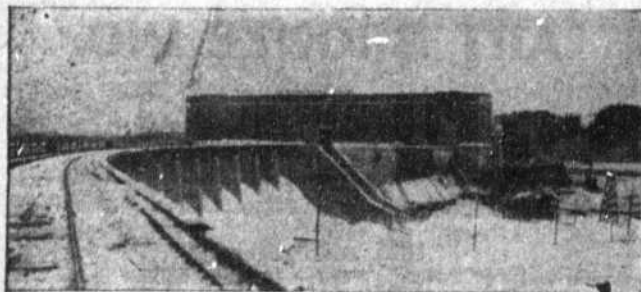
les mieux connus, tels que :

Rogers, sans Batteries

Westinghouse et Crosley, avec ou sans Batteries

Laveuse Electrique Coffield "Gyrateur"

Balayeuse Electrique Premier



Usines génératrices de la Gatineau, construction permanente en béton

Le BETON

tient une place considérable dans le développement des industries canadiennes de la force motrice, de la pulpe et du papier.

Canada Cement Company Limited

Edifice Compagnie Canada Cement

Square Phillips MONTREAL

Salles de vente à

MONTREAL TORONTO WINNIPEG CALGARY

Le café, qui occupe une place si importante au déjeuner, à la réception ou au réveillon, doit être choisi avec soin.

Si vous essayez le café

“ VICTORIA ”

votre choix sera permanent, et vous aurez toujours satisfaction absolue.

Empaqueté par

Laporte Martin Limitee

MONTREAL — OTTAWA



Bureau de Placement Provincial

SERVICE GRATUIT SANS DELAI

Des milliers de personnes ont obtenu depuis la création du Bureau de Placement, par le Gouvernement Provincial, des emplois permanents des plus avantageux, et cela

GRATUITEMENT

Nous attirons aussi l'attention des patrons, qui pourront, en communiquant leurs demandes à ce Bureau, obtenir des employés compétents, et sans délai puisque un grand nombre de personnes sans emploi s'y présentent chaque jour; à ce bureau vous pouvez faire un choix avantageux.

SERVICE

Nous ne saurions trop insister auprès des patrons et employés sur les avantages de se servir de ce Bureau de Placement Provincial dont l'action s'étend à toutes les branches du travail et de l'industrie.

AVANTAGE

Vous avez l'avantage de traiter personnellement, si vous le désirez, avec les employés et aussi vous avez l'usage d'un bureau privé.

FRANCIS PAYETTE, Surintendant.

No 9, rue Saint-Jacques MONTREAL

HEURES DE BUREAU: 9 hrs a.m. à 5 hrs p.m.

Correspondance sollicitée

Malles, Sacs de voyages, Harnais

Marque

“ ALLIGATOR ”



Cette marque est une garantie de la qualité supérieure de la marchandise que vous achetez.

Les résultats obtenus par les articles estampillés “Alligator” sont une preuve de longue durée et de meilleur service.

Les prix ne sont pas pour cela plus élevés.

Lamontagne Limitée.

BLOC BALMORAL

338 Rue Notre Dame Ouest, Montreal, Can.

(Près de la rue McGill)

GENIN, TRUDEAU & CIE

Limitée

22 RUE NOTRE-DAME OUEST
MONTREAL

Importateurs
et Fabricants
d'Articles de

FUMEURS

Propriétaires des marques bien connues



TOSCANA

Les meilleures marques sur le marché

Seuls agents au Canada pour les
célèbres pipes

PETERSON

Garanties pour ne pas craquer ni brûler.

ART BRONZE INC.

opérant

THE ART BRASS WORKS CO.

LES OUVRAGES D'ART EN CUIVRE, Ltée

Etablie en 1918

1611, rue Sanguinet

SAVEZ-VOUS ?

que depuis plusieurs années nous sommes un des plus importants fabricants à Montréal de travaux d'architecture en fer, cuivre ou bronze coulé et forgé, tels que:

LAMPES, GRILLAGES, LANTERNES,
LAMPES A PIED, ENSEIGNES COMMERCIALES,
TABLETTES COMMEMORATIVES, LUSTRES ET
APPLIQUES ELECTRIQUES SUR COMMANDE.

pour Eglises, Banques, Edifices publics, et que notre personnel compétent est toujours à votre service.

Téléphonez à

Lancaster 5284-5285

et notre représentant ira vous voir.

Fondée en 1874

D. Hatton Company

428 rue Bonsecours
Montréal

La crème de la pêche seulement.

Les plus gros distributeurs au Canada

de

POISSONS

de tout genre.

Experts dans le commerce d'huîtres
en coquilles et ouvertes.

Abonnez-vous au

"COURT HOUSE Reporter"

Le journal quotidien qui vous renseigne sur tout ce qui se passe en Cour Supérieure et Cour de Circuit.

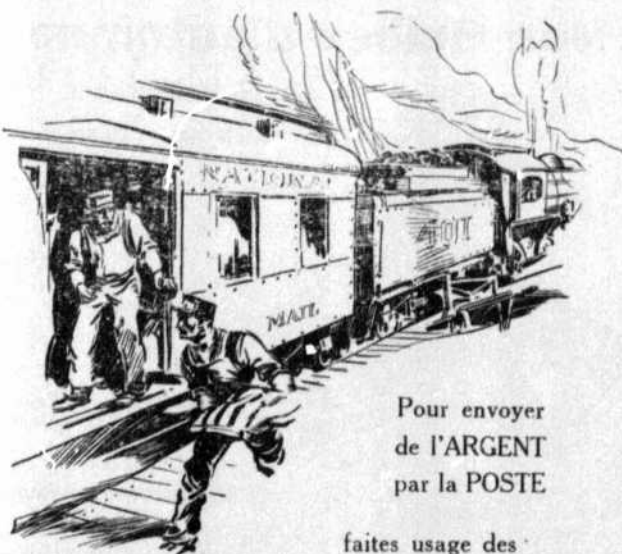
(Il publie les jugements des deux cours.)

TRÈS UTILE AU COMMERCE A CREDIT

Pour plus amples informations,

Appelez LANCASTER 1907

ou adressez-vous à 987 BOULEVARD ST-LAURENT



Pour envoyer
de l'ARGENT
par la POSTE

faites usage des

Mandats de la Banque Royale

Payables en argent canadien, américain ou anglais.

**La Banque Royale
du Canada**

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900

La seule banque au Canada dont les argents confiés à son département d'Épargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, ces messieurs examinant mensuellement les placements faits en rapport avec tels dépôts.

Conformément aux règlements approuvés par les actionnaires, lors de sa fondation, cette banque ne prête pas d'argent à ses directeurs.

Président du Conseil d'Administration
L'HONORABLE SIR HORMISDAS LAPORTE

1er Vice-président 2e Vice-président
M. TANCREDE BIENVENU **M. S.-J.-B. ROLLAND**

Président du Bureau des Commissaires-Censeurs
L'HONORABLE N. PERODEAU

Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec

Vice-président du Bureau des Commissaires-Censeurs
L'HONORABLE E.-L. PATENAUDE

CHS-A. ROY, Gérant général

Banque Canadienne Nationale

Siège social: Places d'Armes, Montréal

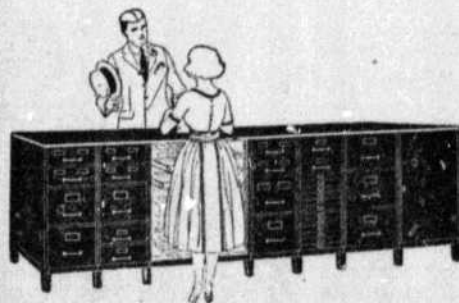
Capital versé et réserve, \$11,000,000
Actif. \$139,070,229

Incomparables facilités pour toutes
opérations bancaires dans la
Province de Québec.

253 succursales au Canada
210 succursales et 280 agences dans le Québec.
60 succursales dans l'île de Montréal.

Nos ressources sont à votre disposition.
Notre personnel est à vos ordres.

La Banque Canadienne Nationale fait gratis, sur
demande, le service de son Bulletin mensuel aux hommes
d'affaires.



FILIERES en ACIER et en BOIS

**TOUS les ACCESSOIRES
pour ces CABINETS**

**Pupitres — Chaises — Tables en Chêne
et en Acajou**

DEMANDEZ NOS PRIX

The H B. Cowper Co.

261 rue Notre-Dame Ouest, près McGill, MONTREAL

The Sun Trust Company, Limited

Capital Autorisé \$500,000 — Capital Souscrit \$250,000

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Hon. J.-L. Perron, Président Hon. A. Galpeault, 1er V.-Prés.
Albert Hudon, 2e V.-Prés. J. C. Gagné, 3e V.-Prés.

DIRECTEURS

Oscar Dufresne, Chas. DeTonnancour, J.-A.-E. Gauvin,
Arthur Val'ée, C.R., J.-C. Hébert, N.P., J. P. Laporte, M.D.
Raphael Dufresne, Jos. Simard, R.-O. Grothé
Thas Delagrave, N.P.

Opérations autorisées

Exécution testamentaire — Administration générale —
Fiducies de toutes sortes — Liquidations et Faillites —
Mandats et Agences — Prêt immobilier — Assurances
— Dépôts à intérêts — Lettres de Crédit — Cases de
sûreté, etc., etc.

ARTHUR GAGNE, C.R.,
gérant-général

MONTREAL: 26, rue St-Jacques. Casier Postal 2010.

Tél. Main 2371

QUEBEC

66, rue St-Pierre

Nos Bulbes d'automne

sont arrivées

Assortiment complet
de

BULBES

(oignons à fleurs)
telles que:

**Tulipes,
Jacinthes,
Crocus,
Narcisses,
etc.**

pour planter l'au-
tomne seulement.

GRATIS

Catalogue d'automne
"Dery"



Choix de bulbes varié, semence et plantes de toutes
sortes, pour plantation d'automne. DEMANDEZ-LE.

Dépositaire et agent général des fameux Incubateurs
"Buckeye" pour la province de Québec. Agents de-
mandés partout. Ecrivez pour détails.

HECTOR L. DERY

17 à 23 EST RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

Près du Boulevard St-Laurent

Tél. Main 3036

Au Royaume du Tapis

Fondé en 1872

GROS et DETAIL.

Importateurs directs,
nous pouvons embel-
lir votre foyer à des
prix défiant toute
connotation !
Choix insurpassable
de marchandises ex-
clusives de qualité
garantie dans les
plus nouveaux des-
sins !



FILIATRAULT
SPECIALISTE

Tapis, Linoleums, Prelarts, Rideaux,
Draperies, Stores et Accessoires.

Aussi Toile, Coton et Couvertures de Lits

1459 Boulevard Saint-Laurent (près Sainte-Catherine)

Spécialité: Tapis faits sur commande

Tél. LAnc. 4970

MONTREAL

GIN CANADIEN

CROIX D'OR

MELCHERS

Fabriqué à Berthier-
ville, Qué., sous la sur-
veillance du Gouverne-
ment Fédéral.

Le Gin le plus pur qui
existe. Rectifié quatre
fois, veillit en entrepôt

TROIS GRANDEURS DE
FLAONS :

| | | | |
|--------|----------|---|--------------|
| Gros | 40 onces | — | Pris: \$3.65 |
| Moyens | 26 " | " | 2.55 |
| Petits | 10 " | " | 1.10 |

MELCHERS DISTILLERY
CO., LIMITED
Montréal

